



Genève/Zurich, le 30 janvier 2008

51,3 % des multinationales déclarent être mieux protégées contre les attaques informatiques selon l'enquête d'Orange Business Services

La sécurité continue à gagner en importance au sein du budget informatique

En matière de sécurité, 51.3 pour cent des multinationales interrogées se considèrent mieux protégées contre les attaques que l'année dernière.

Orange Business Services a récemment interrogé les dirigeants et preneurs de décision de 300 entreprises originaires de six pays d'Europe – Allemagne, Danemark, Finlande, Norvège, Suède et Suisse – dans le but d'évaluer la situation actuelle en matière de sécurité des multinationales.

Même niveau de sécurité que l'année dernière

43.6 pour cent des personnes interrogées estiment que leur société est au moins aussi sécurisée que l'an dernier. En ce qui concerne le classement des problèmes de sécurité par ordre d'importance : les interruptions de service provoquées par les attaques sont la première préoccupation de 59.8 pour cent des responsables informatiques. Les attaques de pirates externes talonnent en deuxième place (52 pour cent). Mais ils ne sont que 37.2 pour cent à considérer le courriel indésirable (spam) comme une grave menace sécuritaire et un peu plus, 39.1 pour cent, à craindre les menaces de virus sur les appareils mobiles et sans fil.

Normes de sécurité

Les directives de sécurité en vigueur dans les différents pays européens sont davantage prises au sérieux étant donné que, d'un point de vue légal, le directeur est responsable des dommages causés par les défaillances de la sécurité informatique. Deux tiers des personnes interrogées (66.7 pour cent) ont conscience de cette responsabilité et ont par conséquent déjà appliqué une politique de sécurité dans toute l'entreprise. Ils ne sont que 5.1 pour cent à ne pas avoir encore considéré cette question. Beaucoup sont même allés encore plus loin : les rapports ou la gestion d'incidents sécuritaires et la consolidation de l'infrastructure de sécurité (61.5 pour cent) font déjà partie de la routine de 74.4 pour cent des responsables interrogés. Ils sont 48.7 pour cent à effectuer régulièrement des programmes de gestion du risque informatique et de vérification du respect de la législation comme ce que préconise la loi Sarbanes-Oxley ou les directives européennes en matière de respect de la vie privée.





Les pare-feu restent le meilleur ami du responsable informatique

Sur une échelle de 1 (priorité faible) à 5 (priorité élevée), l'enquête a examiné différentes technologies sécuritaires. La plupart des responsables informatiques exploitent maintenant tous les outils disponibles. Ce sont les pare-feu (86.7 pour cent) et la protection antivirus (84 pour cent) qui se taillent la part du lion et sont considérés comme des mesures de protection indispensables. 72.9 pour cent misent en plus sur la gestion de patchs.

Externalisation de la sécurité informatique

Plus de la moitié des personnes interrogées (56.4 pour cent) ont confié le filtrage du courriel indésirable (spam) à des spécialistes externes, et ils sont 10.3 pour cent supplémentaire à prévoir de le faire l'an prochain. Les pare-feu (46.2 pour cent) et le filtrage ou le blocage de sites (43.6 pour cent) sont également sujets à l'externalisation.

Approches financières en matière de sécurité informatique

88.6 pour cent des preneurs de décision européens ont déclaré que le financement des projets de sécurité informatique faisait partie du budget informatique global de leur entreprise. 58.3 pour cent ont mis en place un programme de gestion du risque informatique. D'un autre côté, 17.1 pour cent des responsables interrogés déclarent que la sécurité informatique ne fait pas partie de leur budget informatique.

En ce qui concerne le pourcentage représenté par la sécurité informatique sur l'ensemble du budget informatique : 30.8 pour cent y consacrent entre deux et quatre pour cent, et 30.7 pour cent entre quatre et sept pour cent. Certes moins nombreux mais non négligeables, ils sont 10.3 pour cent à dépasser la barre des dix pour cent. Une autre tendance se dessine : il semblerait que la sécurité gagne systématiquement en importance au sein des entreprises. Ainsi 87.2 pour cent des preneurs de décisions de multinationales déclarent vouloir consacrer plus d'argent aux projets de sécurité l'an prochain.

Daniel Anastasi, Consultant Sécurité d'Orange Business Services en Suisse, commente les résultats en ces termes : « La sécurité est une responsabilité constante qui préoccupe en permanence les dirigeants d'entreprises et les administrateurs informatiques. Ils doivent protéger leur société contre tous les risques et tous les nouveaux dangers tout en respectant les dispositions légales qui varient en fonction des pays. Parallèlement, les employés, fournisseurs, clients et partenaires doivent pouvoir accéder facilement aux données. C'est un grand écart difficile, complexe et onéreux. Orange Business Services propose des solutions sécuritaires sur mesure adaptées aux besoins spéciaux de chaque société - qu'elle utilise notre réseau ou celui d'un autre opérateur. Nos solutions de sécurité garantissent des services complets répondant aux plus hautes exigences en matière de flexibilité et de contrôle. »





www.orange-business.com

À propos d'Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. France Télécom sert plus de 167 millions de clients sur les cinq continents au 30 septembre 2007, dont les deux tiers sous la marque Orange. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 51,7 milliards d'euros en 2006 et de 39,4 milliards d'euros sur les 9 premiers mois de 2007. Au 30 septembre 2007, le groupe comptait 106,9 millions de clients du mobile et 11,4 millions de clients ADSL.

Lancé en juin 2005, le programme NExT (Nouvelle Expérience des Télécommunications) permet au Groupe de poursuivre sa transformation d'opérateur intégré afin de faire de France Télécom l'opérateur de référence des nouveaux services de télécommunications en Europe. En 2006, Orange est ainsi devenue la marque unique du Groupe pour l'Internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Dans le même temps, Orange Business Services est devenue la marque des services offerts aux entreprises dans le monde. France Télécom est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et parmi les leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

La marque Orange et autres noms de services et de produits Orange cités dans ce communiqué sont des appellations commerciales appartenant à Orange Personal Communications Services Limited.

À propos d'Orange Business Services en Suisse

Forte de plus de 400 collaborateurs dans ses bureaux principaux de Genève, Lausanne et Zurich, Orange Business Services renforce sa position de partenaire pour les entreprises multinationales. Ainsi plus de 70 multinationales établies en Suisse sont déjà clientes d'Orange Business Services, parmi lesquelles Banca del Gottardo, Caterpillar, Computer Associates, Dow, Gate Gourmet, Givaudan, Hoppe, JT International, Landis+Gyr, McDonald's, Oerlikon, PMI ITSC, Puma, Schaffner, SGS, STMicroelectronics, Swiss Re, Zehnder Group et Zurich Financial Services Group.





www.orange-business.com

Contacts presse:

Orange Business Services

Benoît Sanson

+41 22 339 91 32

benoit.sanson@orange-ftgroup.com

Jenni Kommunikation

Public Relations

Sylvana Zimmermann

+41 44 388 60 80

sylvana.zimmermann@jeko.com

